

Vous créez votre entreprise dans le BTP ?

CRE'ART'BAT



L'outil indispensable à votre réussite !



Les spécificités du BTP nécessitent d'accompagner les créateurs d'entreprise du secteur.

« Une véritable écoute bienveillante, des réponses claires et chiffrées, d'excellents conseils. Bref, deux jours à vivre avant de créer son entreprise. »

**Stéphane,
Entrepreneur BTP.**

Le Programme :

Cré „Art „ Bât c'est construire :

- ◇ Votre statut juridique et fiscal
- ◇ Vos prix de vente
- ◇ La rédaction de vos devis
- ◇ Vos taux de TVA
- ◇ Les achats de vos matériaux
- ◇ Vos assurances
- ◇ Vos qualifications
- ◇ Votre communication

Outils pratiques et modèles de documents remis aux stagiaires

Nos prochains stages

- ◆ 28 et 29 septembre 2020
- ◆ D'autres dates à définir



**Votre Interlocutrice :
Lise COSSON
03.29.76.18.09
contact@capeb55.fr**